

FAITS DIVERS

UNE CHASSE A L'HOMME.—On ne voit pas souvent, même aux Etats-Unis, une chasse à l'homme comme celle qui vient d'avoir lieu à Indianapolis, dans les circonstances suivantes :

Vers cinq heures du matin, un agent de police, ayant surpris une bande de voleurs dans une rue de Cincinnati, leur donna la chasse ; mais, au moment d'être pris, un des malfaiteurs s'arma d'un revolver et fit feu presque à bout portant sur l'agent. Celui-ci eut encore la force de riposter, mais il tomba mortellement blessé. Les coups de feu avaient attiré l'attention d'autres policemen ; tous leurs efforts ne purent empêcher les voleurs de sortir de la ville et de gagner la campagne.

Le lendemain, vers midi, trois hommes montaient dans un train express venant de Cincinnati, à cinq ou six lieues de cette ville. Le train se dirigeait vers Indianapolis. Les trois hommes semblaient fatigués, comme s'ils avaient fait une longue marche. Leur apparence ayant fait concevoir certains soupçons, le chef du train télégraphia à Indianapolis pour prévenir la police. Un seul agent fut envoyé au devant du train, car on ignorait encore à quels terribles bandits on avait affaire.

Au moment où le train entre en gare, l'agent veut enlever les trois hommes dans le wagon où ils ont pris place ; mais immédiatement les revolvers font leur apparition ; deux balles sifflent aux oreilles du policeman ; les voyageurs prennent la fuite de tous côtés, et au milieu d'une confusion indescriptible, les trois bandits réussissent à s'échapper. L'agent met promptement en réquisition ceux des employés de la gare des voyageurs qui sont armés, et on se lance à la poursuite des fugitifs. Ceux-ci avaient avisé dans l'avenue voisine de la gare un omnibus de tramway qui filait tranquillement vers la campagne. En un clin-d'œil, ils ont saisi le cocher, expulsé les voyageurs, et les voilà filant au galop de deux mulets vers le village voisin d'Arvington. A quelque distance de là, ils rencontrent un autre omnibus qui leur convient mieux ; ils en font descendre trois dames et deux jeunes gens, puis ils repartent toujours au galop.

Tout cela avait causé, comme on le pense, une vive sensation dans la ville. La police, piquée au jeu, avait mis des chevaux à la disposition de ses agents, et deux escouades se lançaient d'urgence à la poursuite des malfaiteurs. Il est probable, néanmoins, que ceux-ci auraient réussi à s'échapper si un des chevaux du tramway, surmené et fourbu, ne s'était abattu près de Brookville. Les trois hommes, forcés d'abandonner l'omnibus, se réfugièrent dans un bois, puis dans un vignoble, où ils se reposèrent pendant une heure. C'est là qu'ils furent rejoints par la police, à six milles de la ville.

A l'apparition des agents, les trois hommes gagnent le bois. Comme on les presse vivement, ils font usage de leurs armes ; les agents tirent de leur côté, et en quelques instants on entend, dit un témoin oculaire, plus de cent détonations. Les habitants des environs s'armèrent de fusils de chasse et viennent rejoindre les agents. Tout en fuyant, un des bandits fait feu à plusieurs reprises sur le chef des policemen, qui a son képi percé de deux balles.

Finalement, une charge déloge les bandits du bois, les rejette vers un chemin de traverse et ne leur laisse d'autre abri qu'une meule de foin derrière laquelle ils se retranchent. L'un d'eux, épuisé de fatigue, est resté un peu en arrière ; il est immédiatement capturé par les deux agents ; on le désarme, et il avoue avoir déchargé à cinq reprises les sept coups de son revolver. Les deux autres continuent leur course pendant un quart d'heure encore, mais ils sont enfin forcés de capituler dans la cour d'une ferme, où trois hommes les ont reçus à coups de fourche.

Conduits à Indianapolis et ensuite à Cincinnati, les trois malfaiteurs ont été reconnus pour être bien les auteurs du meurtre commis la veille. Ils passeront en jugement.

—Les aquariums monstres qui sont à la mode depuis quelque temps, ont donné naissance à un nouveau genre de dompteur, l'homme-crocodile, qui descend dans d'immenses réservoirs peuplés de monstres marins et les soumet à des exercices autrement curieux que le saut des cerceaux dans les cages des bêtes féroces.

C'est ainsi qu'on voit actuellement dans le grand aquarium de Brighton, en Angleterre, un plongeur qui parcourt les profondeurs des bassins en compagnie de gros serpents, de boas constrictors, de pithons des Indes, d'un alligator, d'énormes tortues, d'un crocodile et de lions de mer ou morses.

Les eaux, rochers et algues, sont illuminés par des bougies électriques qui permettent aux visiteurs de suivre distinctement dans tous les coins et recoins les mouvements du hardi plongeur, qui va chercher les serpents et les poissons et les déloge en les frappant de la main.

Il paraît que ce spectacle est un des plus émouvants que l'on puisse imaginer.

—Le *Times of India* apprend la mort d'une des idoles vivantes de Siam. Le plus vieux des éléphants blancs, qui était né en 1770, est mort dans son temple, à Bangkok, au mois de novembre dernier. On sait que cette fameuse divinité Albino, devant laquelle tout un peuple s'incline, est l'emblème du royaume de Siam. On l'honore des plus beaux présents ; car les Indiens, prévenus de l'idée de la métépsychose, croient qu'un animal aussi majestueux ne peut être animé que par l'esprit d'un dieu ou d'un empereur. Chaque éléphant blanc possède son

palais, une vaisselle d'or et des harnais tout resplendissants de pierreries.

Plusieurs madarins sont attachés à son service et le nourrissent de gâteaux et de cannes à sucre. Le roi de Siam est le seul personnage devant lequel il fléchisse le genou ; ce salut lui est rendu par le monarque.

On a fait à l'idole défunte de magnifiques funérailles.

—Le procès en diffamation intenté au *XIXe Siècle* par les missionnaires de Lourdes est venu en appel devant la Chambre des appels correctionnels de la cour de Paris. Comme devant le tribunal, c'est Me Didio qui a soutenu la plainte.

Conformément à ses conclusions, la cour a rendu un arrêt par lequel MM. Sarcey et consorts sont condamnés solidairement à payer au frère Henri 3,000 francs de dommages-intérêts. Ils sont condamnés de plus à l'insertion de l'arrêt : 1o dans le *XIXe Siècle*, en tête du plus prochain numéro, et en caractères ordinaires ; 2o dans cinq autres journaux au choix du demandeur ; et en tous les dépens.

L'arrêt porte que la diffamation est évidemment faite de mauvaise foi.

UNE BELLE FAMILLE.—Au moment où la question de la population de la France est à l'ordre du jour, voici une histoire qui est d'actualité. C'est un curieux cas de la fécondité humaine.

Fedor Vassilef, paysan du gouvernement de Moscou, se maria deux fois.

Sa première femme lui donna :
16 fois 2 enfants, ci. 32 enfants.
7 fois 3 enfants, ci. 21 —
4 fois 4 enfants, ci. 16 —

Sa seconde femme lui donna 18 enfants.

Total..... 87 enfants

dont 83 survivaient en 1872, époque où Fedor Vassilef avait 75 ans.

Ce fait, cité dans le rapport sur le prix de statistique, est parfaitement authentique. Consulté, il y a quelques années, sur les moyens d'arriver à le vérifier, M. de Kanikoff, savant russe bien connu, répondit que toute vérification était superflue, que la famille de Vassilef habitait toujours Moscou et qu'elle avait été l'objet des faveurs du gouvernement.

—Quatre nègres, Albert Young, Robert Jones, Silas Wright et Lucius Porter, condamnés à mort comme reconnus judiciairement coupables du meurtre d'un blanc, nommé Isaac Moore, ont été pendus ensemble, dans la cour de la prison de Marion (Alabama), où l'on n'avait admis que les personnes dont la présence est requise par la loi. Les quatre condamnés ont prononcé successivement quelques mots, pour dire qu'ils étaient innocents et victimes d'une erreur judiciaire, mais qu'ils mouraient sans regrets. Porter est mort étranglé, après vingt minutes de suspension. Les trois autres ont eu le cou disloqué et sont morts immédiatement.

LE SECRET DU VOLEUR.—Nous avons dit qu'un dangereux voleur de profession, Peter Woods, trouvé grièvement blessé dans l'allée du No. 553, première avenue, et porté à l'hôpital de Bellevue, a refusé de faire connaître la provenance de sa blessure. Plus tard, pressé de questions, il s'est décidé à déclarer qu'un homme, de lui inconnu, lui avait donné un coup de couteau dans le dos, sans nulle précaution de sa part. Cette déclaration était mensongère, les investigations de la police ayant fait découvrir les faits suivants :

Dimanche soir, en l'absence de William Schmidt, demeurant au 2e étage de la maison No 490, Seconde avenue, Peter Woods et un autre malfaiteur se sont introduits par effraction dans son appartement. Les locataires voisins, ayant entendu les voleurs, les ont effrayés en frappant violemment à la porte. Pensant sans doute que c'était Schmidt qui rentrait, ils ont sauté par la fenêtre sur le trottoir, se sont relevés et ont disparu en courant. Mais Woods, en exécutant ce saut périlleux, s'était blessé dans le dos avec un petit "jimmy" qu'il avait à la main et dont il se servait pour fracturer les meubles. Ne se sentant pas la force de suivre son camarade, il s'est caché dans l'allée où la police l'a découvert plus tard. Le "jimmy", teint de sang, a été ramassé à quelques pas du voleur, et son chapeau, qu'il avait oublié dans la précipitation de la fuite, a été trouvé dans la chambre de Schmidt. Depuis sa dernière sortie de la prison de Sing-Sing, il y a peu de mois, Woods avait été arrêté une demi-douzaine de fois, comme auteur présumé d'autant de vols, mais la justice l'avait relâché faute de preuves suffisantes. Son dernier méfait lui coûtera probablement la vie. La police dit avoir l'espoir de découvrir son complice.

LA CORDE.—Après avoir été depuis sa plus tendre adolescence constamment attaché à des bandes de voleurs de chevaux ou autres malfaiteurs, Edward McFarren, alias Richard Green, a fini par se faire condamner à mort pour avoir assassiné, au commencement de l'année dernière, le maréchal Hughes, qui avait reçu mandat de l'arrêter pour répondre à la justice de quelques meurtres antérieurs. La sentence a été exécutée en public, vendredi, à Kansas City (Missouri). Le spectacle avait attiré une foule énorme, car c'était la première fois depuis plus de quarante ans qu'un homme était pendu dans le comté autrement que par le procédé sommaire dit du juge Lynch.

Le condamné, quand il a reçu notification que sa dernière heure était arrivée, a dit qu'il était fâché d'avoir tué le maréchal Hughes, mais qu'il connaît ses droits de citoyen américain, et que

le mandat qui avait été délivré pour son arrestation n'était pas en règle.

Parvenu à l'endroit où était dressé le gibet, autour duquel la foule avait beaucoup de peine à contenir la foule bruyante et querelleuse des curieux, McFarren, quoique ayant les mains attachées, a gravi lestement les degrés de la sinistre plateforme et a crié d'une voix forte : "Je meurs confiant dans la miséricorde du Seigneur Jésus-Christ et animé de bons sentiments envers tous les hommes." Il a tenu à honneur de se passer lui-même le nœud coulant autour du cou, opération rendue difficile par les liens qui lui serraient les poignets, mais qu'il a réussi à accomplir après plusieurs tentatives. Le shérif a poussé le ressort, et le supplicié, ayant eu le cou disloqué par la secousse, est mort instantanément.

—Le même jour une potence était érigée sur une petite colline, à un quart de mille de Warrensburg (Missouri), pour la pendaison d'un cultivateur, John Daniel, condamné à mort comme ayant assassiné et dévalisé un de ses voisins et amis, Jesse Miller, aussi cultivateur. Jeudi soir, Daniel a été transféré de la prison de Sedalla, où il était écroué depuis sa condamnation, dans celle de Warrensburg, et vendredi matin le geôlier est entré dans sa cellule, pour lui demander s'il désirait voir un clergyman. Il a répondu : "Je ne veux pas de clergyman, mais je désire un bon déjeuner." Le geôlier ayant hasardé quelques considérations touchant le salut éternel, Daniel l'a interrompu pour lui dire qu'il avait été condamné injustement, en conséquence du parjure de deux témoins, et que s'il avait le choix entre se venger de ces témoins, puis être pendu et aller en enfer, ou bien aller directement en paradis sans avoir assouvi sa vengeance, il opérerait sans hésiter pour l'enfer. Sur cette déclaration, le geôlier est allé chercher le déjeuner, que Daniel a mangé de grand appétit. On l'a fait ensuite monter sur un chariot décapoté, avec son cercueil en face de lui, et il a été conduit rapidement à l'échafaud. Les derniers préparatifs achevés, le shérif Emerson s'est entretenu une demi minute à voix basse avec le patient, puis a dit aux assistants : "Sur la requête du prisonnier, il n'y aura ni prières ni discours. Il veut que tout le monde sache qu'il a vécu comme un homme et qu'il est mort comme un soldat." Avec ce dernier mot, John Miller a été lancé dans le vide. Son corps s'est agité convulsivement deux ou trois fois, puis il est demeuré immobile. La vie s'est éteinte au bout de dix minutes.

VELOCIPÈDE PERFECTIONNÉ.—Nous lisons dans le *Globe de Golden* (Colorado) :

"M. Johnson, musicien ambulant, désirant aller de Garland (Colorado) au Texas, a fabriqué un vélocipède pour accomplir le voyage. Deux vélocipèdes à deux roues, tels qu'on en voyait beaucoup il y a quelques années, ont été attachés ensemble de manière à pouvoir courir sur un chemin de fer. Des axes de bois ont été construits pour permettre d'adapter la largeur de la machine à celle d'une voie ferrée quelconque, et des leviers ont été installés de façon à employer les mains, aussi bien que les pieds, pour pouvoir motiver. Le tout, peint en rouge et pesant 40 livres, a été placé sur les rails à Garland. Assis sur un siège ménagé au milieu de l'appareil, Johnson est arrivé à Golden sans accident, ayant franchi la distance à raison de 15 milles à l'heure. Pendant les deux jours qu'il a passés ici, il a modifié la jauge de son véhicule conformément à la largeur de la voie du chemin de fer d'Atchison, Topeka and Santa Fé, et il est reparti vendredi. Il a été rencontré près du ranch de Goldsmith par un homme qui, bien qu'ayant un bon cheval, n'a pas pu lutter longtemps de vitesse avec lui. Il a été vu postérieurement à Apishapa par le conducteur d'un train venant de l'est.

Johnson est un ancien employé de chemin de fer, et il a toujours sur lui un tableau indiquant les heures de départ des divers trains, afin de pouvoir enlever son appareil de dessus les rails un peu avant le passage de chacun d'eux. La machine étant fort légère, ces déplacements sont l'affaire d'un instant."

LE COUTEAU ET LE REVOLVER.—Deux bagarres sanglantes ont eu lieu dimanche, le 10, dans le faubourg de Québec. La première se fit sur le Carré Papineau entre des Irlandais catholiques et orangistes. Il existait une vieille rancune entre deux rowdies et en se rencontrant fortuitement ils en sont venus aux prises. Peter Lacey, âgé de 21 ans, a donné deux coups de couteau à James Hurst, le premier l'atteignant sur l'épaule droite et l'autre sur la main droite. Lacey a reçu de son adversaire un coup de couteau. Avant la fin du combat, la police du poste de la rue Gain, composé du sergent Miller et des constables Chatigny et Caisse, apparurent sur la scène et opérèrent l'arrestation des deux batailleurs et d'un nommé George Beatty. Rendus au poste les prisonniers ne se sont pas accordés en racontant l'origine de la bagarre. Peter Lacey dit qu'il descendait le chemin Papineau avec trois de ses amis vers trois heures de l'après-midi, lorsqu'il fut arrêté par Robert Hurst, qui était suivi par trois compagnons. Ce dernier défia en combat singulier Robert Harkins (un des amis de Lacey), et lui donna les premiers coups. Lacey prétend qu'un de ses ennemis tira un couteau et le frappa au bras. Il riposta avec la même arme qui fut brisée dans la lutte. En voyant la police Hurst se sauva, mais il fut rattrapé par les agents. Hurst de son côté dit que la provocation venait du côté de Lacey et de ses amis qui l'appellèrent s...m....

orangiste. Il y eut une mêlée dans laquelle Harkins mordit son frère. Il voulut défendre ce dernier et Peter Lacey l'attaqua avec un couteau et lui donna les deux blessures qu'il porte. Les versions qui ont été données devant le magistrat de police sont des plus contradictoires.

Dans la soirée du même jour, un jeune homme nommé John Gunning Bell, âgé de 25 ans, domicilié no. 205, rue Lagauchetière, descendait la rue Craig vers neuf heures, lorsqu'il fut assailli près du chemin Papineau par une bande de voyous qui lui tirèrent deux coups de revolver dont les balles l'atteignirent au col et au côté. Il fut transporté chez le docteur Bouchard, rue Sainte-Marie, où il reçut le premier pansement. Le blessé a été ensuite transféré à l'hôpital-général. Il est probable qu'il ne survivra pas à ses blessures.

Bell est un Irlandais catholique et Hurst est orangiste.

Les arrestations faites par la police sont celles de William et de Joseph Gardner, 21 et 17 ans, domiciliés rue Seaton ; William Anistie, 22 ans, rue Fullum ; George Beatty, 33 ans, rue Wolfe, et George Kelly, 24 ans, rue Seaton.

Les prisonniers ont été accusés d'assaut avec intention de meurtre et écroués en attendant l'instruction de leur procès.

Depuis cette première bagarre, il ne se passe presque pas de jour sans que quelqu'un soit blessé par des coups de feu tirés dans les rues de cette ville. On compte trois ou quatre blessés à l'hôpital actuellement. Voilà les fruits du fanatisme.

VOLEURS DE GRANDS CHEMINS.—Vers onze heures de la nuit, M. Benjamin Baker, un vieillard respectable, fui attaqué sur la rue Saint-Laurent, entre les rues Vitre et Lagauchetière, par cinq voyous appartenant à la célèbre bande Moreau. Il fut terrassé et les coquins commencèrent à lui fouiller les poches. M. Baker cria au meurtre, et M. Pierre Meunier, qui venait de fermer son hôtel, sortit et s'élança courageusement parmi les bandits. Ces derniers, voyant qu'ils avaient affaire à un homme déterminé, décampèrent au plus vite. Le constable spécial, Ernest Gendron, et le constable Barber, de la police, réussirent à opérer trois arrestations, celles des nommés Alphonse Jeannotte, Alfred Cadieux et Hypolite Laroche, des jeunes vauriens bien connus de la police. Les prisonniers ont comparu devant le magistrat de police et ont plaidé non-coupable. Ils ont été écroués en attendant l'instruction de leur procès.

—Une toute jeune dame d'une beauté accomplie, miss Emma Davenport, comparait devant la cour des Etats-Unis à Richmond. Elle était naguère sous-directrice des postes à Goochland, et le jour de Noël il est arrivé dans son bureau, entre autres objets, une robe de soie d'un grand prix et deux écrins pleins de bijoux. La tentation a été trop forte pour miss Emma ; elle s'est approprié les bijoux et la robe, au lieu de les expédier aux destinataires. Celles-ci ont porté plainte, et voilà pourquoi la jolie sous-directrice était amenée devant la barre. L'assistance était nombreuse et hautement sympathique. Au premier rang des personnes présentes était le fiancé de l'accusée. Il tenait à la main un pistolet tout armé et disait confidentiellement à tout le monde que si la cour avait le courage d'envoyer sa promise au pénitencier, crac ! il se trouverait la boîte osseuse qui sert généralement de réceptacle à la cervelle. Le moment était solennel. En réponse à la demande du greffier, la prévenue a crié d'une voix perçante : "Coupable !" En même temps elle a étendu les deux bras comme pour s'envoler, et elle est tombée à la renverse entre ceux de son fiancé, qui venait de remettre son pistolet dans sa poche. Pendant la demi-heure d'horloge que la belle voleuse a passée dans les bras du jeune homme, les jurés pleuraient comme des veaux, et l'on entendait des sanglots entrecoupés derrière les mouchoirs dont les juges avaient voilé leurs faces respectives et respectables.

La demi-heure écoulée, Emma est revenue à elle et à sa place, et le président, d'une voix larmoyante, l'a condamnée à \$100 d'amende. Aussitôt elle s'est revançonnée, et la cour a levé la séance précipitamment. Dès que la condamnée a été sûre qu'il n'y avait plus dans la salle qu'elle-même et son fiancé, elle a définitivement repris ses sens. Les heureux jeunes gens ont couru à la station ; quelques instants après, ils étaient à Goochland et le mariage a été célébré *illico*.

AVIS A NOS ABONNÉS

La table des matières du 8e volume (1877) de *L'Opinion Publique* est maintenant prête. Nos abonnés peuvent se la procurer en s'adressant à nos bureaux ou par carte-postale.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.